



DECISION N° 11 - 04 / MPNT-CRT

***Portant approbation de la révision des tarifs Internet : LiveBox  
256 Kts et Livebox 384 Kts d'Orange Mali SA***

**LE DIRECTEUR DU COMITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** l'Ordonnance N° 99-043/P-RM du 30 septembre 1999 modifiée, régissant les télécommunications en République du Mali ;
- Vu** le Décret N° 07-143/ P-RM du 23 Avril 2007 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Comité de Régulation des Télécommunications ;
- Vu** le Décret N° 08-064/ P-RM du 07 février 2008 portant nomination du Directeur du Comité de Régulation des Télécommunications ;
- Vu** la décision N° 08-26 / MCNT-CRT du 12 décembre 2008, relative à la révision des tarifs Internet d'Orange Mali SA ;
- Vu** la lettre # 0012/11/DRG/DRJ du 04 octobre 2011 relative à la révision des tarifs Internet : LiveBox 256 Kts et Livebox 384 Kts d'Orange Mali SA.

**Sur le projet de révision des tarifs Internet LiveBox d'Orange Mali SA**

**1. Introduction :**

Orange Mali SA, par courrier # 0012/11/DRG/DRJ du 04 octobre 2011, a soumis à l'approbation du Comité de Régulation des Télécommunications un projet de révision tarifaire conduisant à des baisses des tarifs Internet de l'offre LiveBox d'Orange Mali SA.

**2. Les propositions de réduction tarifaire d'Orange Mali SA :**

Le dossier soumis comprend, en plus de la lettre susvisée, une plaquette présentant sous forme de tableaux les nouveaux tarifs de l'offre Internet Livebox.

Les autres conditions de l'offre antérieurement approuvée par le CRT demeurent échangées.

Les nouveaux tarifs proposés pour les deux débits de la livebox sont ceux qui suivent :

**Livebox 256 K :**

<b>Abonnement</b>	<b>Anciens Tarifs</b>		<b>Nouveaux Tarifs</b>	
1 mois	36 000 F		33 000 F	
3 mois	33 000 F	99 000 F	30 000 F	90 000 F
6 mois	28 000 F	168 000 F	25 000 F	150 000 F
1 an	25 000 F	300 000 F	22 000 F	264 000 F

**Livebox 384 K :**

<b>Abonnement</b>	<b>Anciens Tarifs</b>		<b>Nouveaux Tarifs</b>	
1 mois	39 000 F		36 000 F	
3 mois	36 000 F	108 000 F	33 000 F	99 000 F
6 mois	33 000 F	198 000 F	30 000 F	180 000 F
1 an	30 000 F	360 000 F	27 000 F	324 000 F

**3. Analyse du CRT :**

Les nouveaux tarifs de l'offre Internet livebox d'Orange Mali SA découlent de l'ancienne structure. La révision des tarifs a conduit à des baisses qui varient selon le type d'abonnement, de 8,33 % à 12 % pour le débit de 256 K et de 7,69 % à 10 % pour le débit de 384.

Toutes ces propositions de révision à la baisse des tarifs Internet de l'offre Livebox sont à l'avantage de l'abonné.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : la nouvelle grille tarifaire de l'offre Internet Livebox d'Orange Mali SA, telle que présentée dans son courrier # 0012/11/DRG/DRJ du 04 octobre 2011 est approuvée.

**Article 2** : Orange Mali SA est tenue d'informer de manière complète les abonnés de la nouvelle grille tarifaire.

**Article 3 :** La présente décision sera notifiée à Orange Mali SA et publiée partout où besoin sera.

Bamako, le 14 OCT 2011,



*Le Directeur P.I*

*Moussa OUATTARA*

**Ampliations :**

- Chrono.....1
- MPNT.....1
- Conseil CRT.....1
- Orange Mali SA....1
- SOTELMA SA.....1
- Journal Officiel.....1